



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL:+33 (0)1 72 69 63 00

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

FICHE DE POSTE MCFA ENSAPVS

Maître(sse) de conférences associé(e) à mi-temps (160h d'enseignement équivalent TD)

Groupe de disciplines : ATR-APV
POSTE : 10 ATR-APV 160h MCFA ENSAPVS 2023

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine 3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA PVS recrute un e enseignant e-chercheur e dans le champ Arts et Techniques de la Représentation (ATR), dans la discipline des Arts Plastiques et Visuels (APV) ayant une pratique artistique du dessin et une expérience dans l'enseignement du dessin d'art contemporain notamment dans les fondamentaux du dessin à la main. Les apprentissages du dessin d'art seront élargis aux cultures de la représentation.

Le champ des Arts et Techniques de la Représentation, Arts Plastiques et Visuels de l'ENSAPVS développe des pédagogies autour d'axes articulés avec les enjeux contemporains :

- l'acquisition de cultures et de pratiques artistiques ;
- l'expérimentation et la connaissance du processus de la création ;
- la transdisciplinarité.

Les enseignements de l'art sont positionnés comme un lieu de rencontres et d'échanges qui renforcent les liens entre les disciplines et questionnent la relation entre l'art et l'architecture. L'ouverture vers la diversité d'approches des enseignements dans le champ ATR-APV favorise l'acquisition des langages de l'art, la formation d'un esprit critique et développe la capacité des étudiants.es à anticiper des situations de projet qui articulent ouverture culturelle, processus de conception et outils de création.

Le·la candidat·e devra être force de propositions d'enseignements et d'activités de recherche à partir de ses propres expériences d'artiste-plasticien.ne et de pédagogue, articulés avec sa vision et sa compréhension de la complexité du monde d'aujourd'hui. Ainsi, le·la candidat·e devra faire des propositions pédagogiques innovantes qui s'inscriront dans le cursus licence et master. Sur la base du programme habilité, il·elle devra élaborer des enseignements spécifiques à sa propre posture, tout en démontrant sa capacité à s'intégrer aux équipes pédagogiques existantes et aux contextes de l'ENSAPVS, créant des passerelles avec l'architecture et les autres disciplines.

Ses missions sont les suivantes :

Ses missions évolueront à l'aube de l'écriture du nouveau programme qui sera mis en place avec la rentrée 2024. Cela concerne le repositionnement des enseignements du dessin d'art en licence et le projet de renforcer des enseignements transversaux en Art et Techniques de la Représentation.

En licence, il s'agit du développement de travaux dirigés dans le cadre des enseignements d'« expression plastique et de culture artistique mobilisant un dessin hybridé avec d'autres médiums artistiques contemporains » (tronc commun et optionnels).

Les enseignements de la licence 1, du semestre 1 sont orientés vers la pratique et la pensée du dessin apportant une solide formation sur les fondamentaux dans toutes ses dimensions contemporaines. Les licences 2 et 3 mettent l'accent sur la relation des arts au monde contemporain et permettent de proposer des pratiques plastiques propres à chaque enseignant·e, en lien avec la thématique générale du semestre : les ambiances.

En priorité, l'enseignant.e prendra obligatoirement en charge les enseignements obligatoires APV suivants :

- PENSER PAR LE DESSIN - S1, Intensif transversal TPCAU/RA/APV 10 H, 2 cours hebdomadaires 40h pour des groupes d'étudiants en double diplôme

et les enseignements optionnels suivants :

- S2, un cours hebdomadaire optionnel de 20h;
- S4, un cours hebdomadaire 40h.

L'enseignant.e pourra participer en master soit en séminaire soit en Projet ou Projet de Fin d'Etudes ou une articulation entre les deux enseignements.

Pédagogique (enseignement)

Les missions d'enseignement sont majoritairement situées en licence. L'enseignant.e renforcera les enseignements de la représentation en art avec des propositions d'apprentissage des fondamentaux du dessin à main levée.

L'enseignant.e montrera comment il.elle inscrit l'enseignement du dessin d'art en école d'architecture en expliquant précisément ses méthodologies d'apprentissage développées en adéquation avec l'acquisition d'une culture visuelle. Il.elle précisera qu'elles seront les pédagogies mobilisées pour développer les enseignements du dessin dans la discipline des Arts Plastiques et Visuels en transversalité avec la Représentation en Architecture et avec la Théorie et Pratique Conception de l'Architecture et Urbaine.

Il.elle montrera comment s'organisent les acquisitions des fondamentaux des savoirs représentés par le dessin à la main au travers de ses différents langages et techniques. C'est-à-dire ceux inscrits dans l'héritage de la représentation des trois dimensions de l'espace associés à ceux ouverts vers d'autres cultures et d'autres histoires de la représentation en art. L'objectif étant de proposer de nouveaux systèmes graphiques pour rendre visibles les lieux, les milieux et comprendre le dessin comme un mode de connaissance qui interroge et qui problématise la relation au monde.

En master, l'enseignant.e pourra rejoindre un des séminaires des domaines d'étude pour partager les méthodologies de la recherche - création ou apporter son expérience d'artiste praticien.ne en partageant ses processus créatifs du dessin en relation avec la recherche. Il.elle pourra rejoindre un enseignement de TPCAU pour l'accompagnement de projets de fin d'étude.

Ce recrutement se faisant à l'aube de l'écriture d'un nouveau programme pédagogique, le.la candidat.e présentera un projet pédagogique comprenant des perspectives de déploiement de ses enseignements du dessin en licence et en master, particulièrement en précisant les modalités de la transversalité entre les disciplines de la représentation. Le projet pédagogique apportera un éclairage sur un positionnement du dessin au regard de la formation à la recherche.

Scientifique (recherche)

Un engagement est souhaité dans des travaux de recherche et une contribution aux articulations entre théories et pratiques en particulier dans le cadre du parcours recherche en master. Dans ce sens, le.la candidat.e, en qualité d'artiste plasticien.ne praticien.ne pourra s'inscrire dans les séminaires en proposant une approche par la recherche-création et en participant aux réflexions sur la recherche par le projet.

Autres tâches scientifiques

Le·la candidat·e participera pleinement aux autres missions directement liées à l'activité pédagogique (coordination, documentation, jurys) et à la vie institutionnelle de l'établissement au sein des instances liées à la pédagogie et à la recherche.

Diplômes requis et expérience professionnelle requise :

Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux personnels enseignants. Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé des personnalités françaises ou étrangères remplissant l'une des conditions suivantes : 1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ; 2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ; 3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février

2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Les professeurs et maîtres de conférences associés à mi-temps sont nommés, pour une période pouvant varier de six mois à trois ans et qui peut être renouvelée, sans que la durée totale des fonctions ne puisse excéder neuf ans dans un même établissement.

Expériences et compétences souhaitées

- Une pratique artistique avérée du dessin d'art.
- Le/la candidat(e) devra justifier d'une expérience de l'enseignement du dessin dans le champ des arts plastiques et visuels en ENSA ou dans une école Nationale des Beaux-Arts sur les questions énoncées dans le profil.
- Une expérience des pédagogies opérées en transversalité mobilisant des connaissances et des qualités de savoir être pour mettre en place des collaborations et des coopérations.
- Une expérience de l'encadrement de la recherche académique ou non académique.

Diplôme National Supérieur des Beaux-Arts, Diplôme National Supérieur des Arts Décoratifs ou équivalents pour des candidats étrangers.

L'engagement ou le projet d'engagement dans un doctorat, sinon des formes de recherche autres qu'académiques seront appréciés.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 250 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. Elle est située dans un campus universitaire Paris Rive Gauche, est associée par décret à l'Université de Paris et également en convention avec Alliance Sorbonne-Paris-Cité.

En 1er cycle, le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique. En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement structurés autour de 6 thèmes : Architectures-laboratoire des territoires ouvert ; Ecologies ; Expérimental ; Faire ; Territoires de l'architecture ; Transformation. En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2019-2024 qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolidé le cycle master. Pour développer le 3ème cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

Présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (EnVironnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école. Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé de 67 enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines

enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Le laboratoire compte 5 HDR encadrants et 15 doctorants (dont 4 allocataires) inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris, formation doctorale « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'école et dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture et Santé ; Modèles Temporalités Environnements, qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'Ecole est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'école participe à l'ED 131 et à une formation doctorale « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'Ecole vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires et à développer ses axes principaux : numérique, santé, habitat, écologie. Elle vise à parvenir à un taux de 30% de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale de façon à disposer à terme de 20 enseignants HDR et parvenir à 80 doctorants inscrits.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Nature et durée du contrats :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture d'une durée d'un an du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024
- Contrat à mi-temps de 160h.

Informations sur le poste :

- Philippe BACH, Directeur ENSA Paris-Val de Seine.
- Nathalie HÉBRÉARD, Directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements), nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr
- Doriane CORNILLIE, Responsable du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement), doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants (un document par pièce = 1 pdf nommé sous format Nom_Prenom_N°poste) :

- une note de motivation (2 pages maximum);
- un CV;
- un dossier faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications, et des expériences de maîtrise d'œuvre architecturale (30 pages maximum) ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.

Rappel sur les conditions de recrutement :

Le candidat, qu'il soit à plein temps ou à mi-temps, doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1^{er} janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années qui précédent le 1er janvier pour les Maîtres de conférences associés (MCFA).
- OU détenir les diplômes suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches pour les MCFA.
- Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraine la fin du contrat.
- <u>Les maîtres de conférences associés recrutés à temps plein,</u> ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public.

<u>Dépôt des candidatures UNIQUEMENT PAR MAIL</u> à : nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr et doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr et marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr <u>Délai impératif d'envoi des candidatures</u> : mardi 11 juillet 2023 minuit.

Le mail portera en objet la mention « Recrutement MCFA – N° de poste » et le NOM du candidat.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Il n'y aura pas d'audition.

<u>IMPORTANT</u> - La candidature retenue sera informée entre le 17 et le 18 juillet 2023 et devra communiquer dans les délais les plus brefs et <u>impérativement avant le mercredi 19 juillet 2023 minuit</u> les pièces nécessaires à l'établissement de son contrat :

	Recrutement en contrat MCFA	
	100%	50%
Carte vitale ou attestation	X	X
Pièce d'identité	X	X
Diplôme le plus élevé, requis pour l'enseignement	X	X
Curriculum vitae	X	X
Toutes pièces utiles attestant de l'expérience en lien avec la discipline enseignée si les conditions de diplômes ne sont pas remplies	X	X
État signalétique des services du service national OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne	X	×
RIB ou RIP avec IBAN/BIC	X	X
Documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro entreprise ou bilan comptable)	Non demandé	X
Pour les ressortissants étrangers (l'ensemble des documents ci un traducteur assern		s échéant traduit par
Titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation provisoire	X	X
Document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine	×	X
Équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur	X	X

Page 5 sur 5